

Ville de Saint-Laurent-du-Var
30 000 habitants surclassée 40 à 80 000 habitants

RECRUTE UN JARDINIER

Cadre d'emploi des Adjoints Techniques (Cat. C)
Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle

Mission principale : le jardinier aménage et entretient les espaces verts de la collectivité à l'aide d'outils manuels ou motorisés et dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site.

DEFINITION DU POSTE

Direction de rattachement : Pôle Technique Environnement et Proximité

Service de rattachement : Espaces Verts et Garage

Relation hiérarchique : l'agent exerce ses missions sous la direction et la responsabilité du Chef du secteur des espaces verts, des coordonnateurs d'équipe et sous la direction fonctionnelle des chefs d'équipe

Relations fonctionnelles (principaux interlocuteurs) : équipe des espaces verts

Conditions du poste (horaires, lieu, astreintes, travail week-end, polyvalence) :

Lieu : Rattachement au Centre Technique Municipal : avenue Pierre et Marie Curie + sur sites de l'ensemble de la commune de Saint-Laurent-du-Var

Horaires: 7h30/12h – 13h30/16h30 (sauf le vendredi 16h) - durée hebdomadaire 37h

Conditions spécifiques :

- Possibilité d'horaires décalés et adaptés aux saisons et amplitude variable en fonction des besoins du service
- Déplacements sur sites, travail en extérieur (soumis aux intempéries) et en hauteur, souvent en position inconfortable (accroupi, courbé...)
- Utilisation fréquente de matériel bruyant et dangereux, port d'équipements de protection individuelle obligatoire
- Permis B (véhicules légers) souhaité en cas d'utilisation d'un véhicule communal
- Astreinte d'exploitation

Moyens techniques à disposition : Petit matériel d'entretien (débroussailleuse, tronçonneuse, tondeuse, instruments de mesure...), EPI, véhicule mis à disposition en cas de besoin.

MISSIONS

(Adaptation des activités en fonction des conditions climatiques)

*** Missions générales d'entretien et de taille des végétaux :**

- Entretien des espaces verts (tonte des gazons, désherbage, binage et propreté des massifs...)
- Confection de massifs
- Réalisation des plantations selon les plans fournis
- Arrosage des massifs floraux

- Taille des arbres et des arbustes
- Surveillance de la flore et des insectes
- Utilisation des engrais et produits phytopharmaceutiques
- Gestion des déchets produits : utilisation des conteneurs en conformité avec les règles du tri sélectif
- Respect des règles de l'art et des règles professionnelles

*** Gestion du matériel et des installations :**

- Entretien courant des systèmes d'arrosage
- Utilisation et entretien du matériel et des installations (Responsabilité et soin particulier du matériel mis à disposition)
- Nettoyage de l'espace public après intervention

*** Respect des règles et consignes communes :**

- Respect des orientations générales définies par la hiérarchie verbalement ou par écrit et respect des compétences dévolues
- Application des consignes et du règlement du Centre Technique Municipal
- Application des règles élémentaires en matière de sécurité, prévention et de législation du travail (notamment port obligatoire des EPI)
- Respecter et appliquer les règles courantes des travaux sur la voie publique
- Maîtriser et appliquer les règles et techniques de mise en œuvre des équipements, matériaux et produits
- Relever les incidents ou dysfonctionnements et en avertir les responsables, rendre compte de ses activités et tenir la hiérarchie informée

*** Missions occasionnelles :**

- Réalisation de petits travaux de maçonnerie liés à l'aménagement des espaces verts
- Mise en place de décorations végétales de nuit dans le cadre de la polyvalence
- Entretien de la RD 6098 et de la RD 6007

Liste des missions non-exhaustive

COMPETENCES REQUISES

- Formation minimum : CAPA (Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole) ou BEPA (Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles)
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité liées à l'exercice du métier de jardinier
- Connaissance de la botanique
- Aptitude à lire et comprendre une notice d'entretien, une consigne de sécurité, un plan et à rendre compte de son activité et des dysfonctionnements éventuels

- Adaptabilité, disponibilité et réactivité
- Bon relationnel
- Tenue soignée/bonne présentation
- Sens du travail en équipe
- Bonne condition physique
- Respect de la hiérarchie
- Discrétion professionnelle absolue et respect de l'obligation de réserve

Poste à pourvoir au plus tôt

**Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à l'attention de M. le Maire
avant le 20 avril 2019**

par courriel à : aurelie.fratini@saintlaurentduvar.fr